Violence patronale, répression anti- syndicale :

Ça se passe comme ça chez Mac Donald !

Le franchisé de plusieurs Mac Do de Marseille a les mêmes méthodes que son enseigne : terreur, licenciements abusifs et vigiles pour casser la grève... Ketchup avarié sur le burger : du fric mis sur la table pour faire dégager les militants syndicaux !

Mac Do, c'est une longue histoire d'exploitation.

En 2017, une grève à Villefranche de Rouergue a duré six mois suite au licenciement d'un salarié. Là aussi un franchisé est à la manœuvre. Mais la patte managériale Mac Do est dans l'ombre.

Aujourd'hui aux États-Unis, de nombreux cadres de Mac Do sont accusés de pratiquer le harcèlement sexuel comme méthode de management.

À Marseille, le conflit a démarré avec la vente de six enseignes de la région à un repreneur, Mohammed Abassi, qui en possède déjà huit. Ses méthodes : intimidation et vigiles avec pour objectif la liquidation du Mac Do de St Barthélémy, considéré comme un véritable bastion.

Un patron ça licencie énormément ! Ça cogne aussi !

Grèves, occupations et manifestations sont le quotidien des salarié.e.s de Mac Do depuis cinq mois. Leur combat tenace a permis de gagner aussi au tribunal. La cession du Mac Do de St Barthélémy a été annulée en septembre.

Cependant, jamais à Marseille chez Mac Do le niveau de violence n'a été aussi haut. Au Mac Do Chave une représentante syndicale est harcelée par sa hiérarchie qui enchaine les mesures vexatoires à son encontre, elle a même été victime d'une agression ayant entrainée une ITT de 3 jours ! Et ce n'est pas un cas isolé ! du Mac Do de Félix Barret à celui de Grand Littoral, les représentants syndicaux sont harcelés, intimidés et poussés vers la porte. Placardisation, agressions verbales, agressions physiques, arme braquée sur la tête sont les méthodes utilisées contre les salarié.e.s

Face à l'escroquerie patronale et à sa violence, l'action solidaire s'est exprimée le 9 octobre, lors de la manif intersyndicale, par l'intervention devant (et dans) 3 Mac Do, salarié(e)s Mac Do et manifestant(e)s solidaires de leur lutte côte à côte. Cette action solidaire doit se poursuivre, s'amplifier et devenir notre arme.

Rendez vous 16 octobre au Mac do Chave à 18 heures 30

Prochain rendez-vous jeudi 18 octobre devant le TGI de Marseille à 10h
rassemblement de soutien
pour gagner l'annulation de la vente des 5 autres restaurants

Pour suivre la lutte des Mac Do, une page Facebook : « Christian Buisson ».Caisse de grève en ligne : https://www.leetchi.com/c/tous-ensemble-du13014

Premiers signataires: ATTAC Marseille, CNT-SO, CNT-STICS, LDH Marseille, NPA, Mouvement de la paix, PG, UNEF Aix-Marseille, UNL, Union syndicale Solidaires 13

Lutte des MacDo Marseille : un peu d'historique

Cinq mois de lutte :

Les salarié.e.s de 6 restaurants Mac Donald de Marseille et environ (Sainte Marthe/ St Barthélémy, Plan de Campagne, Blancarde/Jarret, Grand Littoral, Vitrolles, Saint Victoret) sont en lutte depuis plus de cinq mois.
Ces Mac Do sont franchisés, comme beaucoup d'autres. Ils refusent la vente de leurs franchises à un nouveau repreneur, vente qui va entre autres remettre en cause leurs acquis sociaux (si tant est que l'on puisse parler d'acquis sociaux importants en ce qui concerne les conditions de travail chez Mac Do), leur emploi (avec des suppressions d'emploi à la clé) et leurs droits syndicaux (les représentants syndicaux étant les premiers dans le collimateur).

Le soutien :

Les organisations syndicales ayant des représentants chez les salarié.e.s concerné.e.s les ont soutenus, ainsi que plusieurs élu.e.s ou associations des quartiers voisins. Des militants nationaux sont à plusieurs reprises venus à Ste Marthe pour rencontrer les Mac Do, participer aux rassemblements et audiences en justice. Un comité de soutien à été crée, il mène des actions avec les salariés comme lors de la journée de grève et de manifestation du 9 octobre dernier. Ils ont également reçus des soutiens de Mac Do à l'étranger (USA, Grande Bretagne, ...) qui leur ont fait chaud au coeur.

La justice :

Le Mac Do du rond point de Sainte Marthe (Saint Barthélémy) est un cas particulier, puisqu'il était question, dans les plans de la direction et du repreneur, de le transformer en resto rapide « asiatique ». Or ce Mac Do joue, peut-être plus qu'ailleurs, un rôle de pôle de rencontre important dans ce quartier, dit « défavorisé ». En plus de la défense des salarié.e.s, son maintien a un rôle social.
C'est la raison qui fait qu'un référé en justice a été déposé concernant la vente spécifiquement de St Barth/Ste Marthe, par l'avocat des salarié.e.s.

La lutte continue :

Si, début septembre, la décision du Tribunal de Grande Instance de Marseille a été de déclarer illégale la vente de St Barthélémy, ce n'est qu' une première victoire : les 5 autres restaurants sont toujours sous la menace d'une vente sauvage, qui aboutirait à un plan social et à une régression des droits des salarié.e.s restant.e.s.

La lutte continue donc pour l'ensemble des salarié.e.s des 6 restaurants. La solidarité avec elles et eux doit s'étendre, elle est de plus en plus nécessaire quand on voit le mépris des décideurs Mac Do, et les méthodes excessivement violentes utilisées par le potentiel repreneur contre les salarié.e.s.

Plus que jamais renforçons la solidarité autour des Mac Do en lutte !